



Communiqué de Presse

Parlementaires et élus locaux ensemble pour contrer les menaces auxquelles font face les pays du littoral ouest-africain

Dakar 25 novembre 2014 – du 15 au 17 décembre, les parlementaires et les élus locaux, regroupés au sein du réseau APPEL, se rencontrent à Banjul, en Gambie, pour lancer officiellement la 2^{ème} phase du **Projet d'appui au réseau régional des parlementaires et des élus locaux pour la conservation du littoral ouest-africain (PREPARE II)**¹. Cette nouvelle phase, soutenue financièrement par la fondation MAVA, se focalise cette fois sur les principales menaces auxquelles font face les pays du littoral ouest-africain, à savoir : les mauvaises pratiques de pêche, les risques d'amplification des sources de pollution, l'érosion côtière et la variabilité et le changement climatiques.

Le littoral de l'Afrique de l'ouest dispose de grandes potentialités pour son développement économique et social : une population jeune et dynamique, des ressources naturelles (foncières, hydrologiques, halieutiques..) importantes, une longue frange côtière, de beaux paysages, une faune et flore riches et variées, des cultures restées authentiques et des progrès indéniables vers la sécurité et la stabilité des Etats et la démocratisation des régimes politiques.

Mais ses ressources naturelles et culturelles s'érodent et sont soumises à des menaces d'ordre anthropique et climatique de plus en plus fortes. Pour inverser cette tendance, tous les acteurs doivent se mobiliser et mettre en place une gestion intégrée et concertée de cette zone.

De septembre 2008 à décembre 2011, les parlementaires et élus locaux, avec l'appui du bureau Sénégal de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à travers le programme PREPARE I, ont réussi à enclencher une dynamique de mobilisation en vue d'apporter leur contribution à l'amélioration de la gouvernance environnementale des pays du littoral ouest africain. Ainsi, grâce aux cadres de dialogue et de concertation mis en place, leurs capacités et leurs prises de consciences ont été renforcés sur les problèmes de l'environnement marin. Ensemble, ils sont parvenus à influencer les processus de ratification des conventions internationales, faire adopter de nouvelles lois environnementales, et contribuer à poser les jalons de la mise en cohérence des politiques et législations pour la gestion intégrée des ressources du littoral.

Avec cette rencontre, le réseau des parlementaires et élus locaux veut s'investir sur des réalisations et initiatives plus concrètes qui puissent impacter positivement l'environnement marin et côtier de la sous-région.

Organisé par l'UICN Sénégal, cet atelier verra la participation des parlementaires, élus locaux et experts de la Mauritanie, du Sénégal, du Cap vert, de la Gambie, de la Guinée et de la Guinée Bissau. Y sont également attendus des représentants des organisations partenaires : PRCM, WWF-WAMPO, MAVA, CSRP, WWF/WAMPO, Wetlands International, RAMPPO, Greenpeace etc.

Pour plus d'informations, veuillez contacter.

M. El Hadji Ballé SEYE, Coordinateur du Programme d'appui au réseau des parlementaires et élus locaux pour la conservation du littoral ouest-africain (PREPARE II) : email : balle.seye@iucn.org. Tel : +221 77.528.63.20

¹ Programme d'appui au réseau des parlementaires et élus locaux pour la protection du littoral ouest-africain

Mme Safiétou SALL BA, Coordonnatrice suivi-évaluation, capitalisation et communication, PRCM - Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest S/C
UICN : safietou.sall@iucn.org

A propos du réseau APPEL

Le réseau régional « Alliance des Parlementaires et des Elus locaux pour la Protection de l'Environnement des Pays du Littoral Ouest Africain » ou « APPEL » - constitue à l'échelle de l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, un espace de dialogue et d'échanges d'expériences dans le cadre d'un partenariat régional. Il permet de renforcer les capacités des parlementaires et élus locaux pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les débats au sein des parlements et des collectivités locales. Sont membres fondateurs de l'Association, les Réseaux nationaux de parlementaires et élus locaux pour la protection de l'environnement du Cap Vert, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Sierra Léone regroupés en Réseau Régional.

L'APPEL a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de la gouvernance environnementale de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest.

A propos du PREPARE

Le projet PREPARE II vise à améliorer la gouvernance des ressources naturelles de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'ouest, grâce à de meilleures compétences des parlementaires et des élus locaux à influencer positivement les politiques, les législations, les réglementations et les pratiques qui garantissent une exploitation durable.

Les orientations de la nouvelle phase de la 2^{ème} phase du PREPARE s'inscrivent dans une dynamique de consolidation des acquis et d'investir sur des réalisations et des initiatives davantage concrètes qui puissent impacter positivement le devenir de l'environnement marin et côtier de la sous-région. Elle s'appuiera sur les réseaux des parlementaires et des élus qui constituent un levier d'influence des politiques et des législations en faveur d'un développement durable de la sous-région. Aussi, les nouvelles orientations du PREPARE II tiennent-ils compte du Programme 2013-2016 de l'UICN-PACO qui constitue le cadre de référence global des interventions des programmes nationaux de l'UICN.

A Propos de l'UICN au Sénégal

Présente au Sénégal depuis plus de deux décennies, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) compte parmi les principaux partenaires du Sénégal dans la conception et la mise en œuvre de sa politique de conservation de l'environnement et des ressources naturelles. Au-delà de l'Etat, son appui profite aujourd'hui à d'autres acteurs comme les ONG et les associations, les parlementaires et les collectivités locales.

Son action tend, de plus en plus, à privilégier les solutions qui, au-delà de sa mission première de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité qui est au cœur de son activité, prennent en compte le bien-être des sociétés humaines ainsi que l'efficacité et la rationalité économiques.

Sa démarche méthodologique qui s'inscrit dans le programme quadriennal du siège et la dynamique impulsée par le bureau régional Afrique Centrale et de l'Ouest, est sous-tendue par le tryptique : *Connaissance, Habilitation, Gouvernance*.